

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025 (ordinaire)

L'an deux-mil-vingt-cinq le jeudi onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CHIZÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRÉ, Maire

Présents : Mesdames Bernadette BAILLON, Nathalie MEMETEAU,
Messieurs Daniel BARRÉ, Dany BLONDIO, Serge BOUTEILLER, Bernard GUÉRIN, Rodolphe RAMBAUD, Didier VRIGNAUD,

Absents : Jessica VILLERS, Catherine VRIGNAUD, Emilien BARRAULT, Clément GODET, Didier MOUNOURY,

Pouvoirs : de Jessica VILLERS à Daniel BARRÉ,

Secrétaire de séance : Nathalie MEMETEAU,

Date de convocation : 3 décembre 2025

Nombre de Conseillers : en exercice : 13 Présents : 8 Votants : 9

Quorum : 7 personnes présentes (Article L2121-17 du CGCT),

Ordre du jour

- Présentation de Timon Griffault (Bêta Pi) pour l'aménagement des vestiaires du stade
- Intervention de Mme Benest / demande de location du 52 r Duguesclin
- Approbation du dernier CM
- Point des dossiers importants, tâches à effectuer
- Droit de préemption 35 rue Duguesclin
- RPQS Distribution eau
- RPQS Production eau
- Location Local 52 rue Duguesclin, définition du montant du loyer
- Affouage
- Questions diverses

1. 2025D_81 - Bêta Pi : projet de construction et de rénovation des vestiaires du stade

Considérant que la Commune met à disposition chaque été le stade et son vestiaire depuis 2024 pour l'installation de camps d'été pour les jeunes de 6 à 15 ans.

Considérant que le bâtiment et les équipements sont très vétustes et que l'association aimerait pérenniser ces activités, voire les étendre dans le courant de l'année.

M Timon Griffault, représentant de la Bêta Pi présente un projet en 1 volets :

- de rénovation (rafraichissement et mise aux normes des équipements sanitaires
- et/ou d'extension, pour laquelle son association envisage de déposer une demande de financement à la fondation Lemarchand.

Pour cette demande de financement, il demande l'accord de principe du conseil municipal, afin de déposer une lettre d'intention auprès de la fondation susnommée.

M le Maire demande au conseil son avis sur le projet et évoque, si le projet est accepté, la possibilité de rechercher des co-financements.

Les élus confirment que le projet est conforme avec leurs idées, relatives à la remise en état du lieu et la pérennisation d'activités en lien avec la forêt et l'image de Chizé.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votant (9 voix pour) DECIDE :

- ⇒ **de donner un accord de principe pour la que la Bêta Pi sollicite une demande d'aide sur le projet présenté en séance.**

2. Monsieur le Maire ouvre officiellement la séance du conseil municipal et présente le Procès-Verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal,

Les élus approuvent à l'unanimité.

3. Point des dossiers importants

Les élus évoquent rapidement l'avancement des travaux et dossiers en cours :

- ✓ Tiers Lieu Bibliothèque logements sociaux : les offres sont en cours d'ouverture, 2 lots n'ont pas été pourvus. Une réunion est prévue pour le choix des candidats ;
- ✓ Espace Eric Chamarre : reste quelques aménagements à faire, une inauguration sera prévue prochainement ;
- ✓ Maison d'Assistants Maternelles : les travaux seront terminés pour la fin janvier, l'ouverture est prévue début avril 2026 ;
- ✓ Bâches à incendie : Les travaux avancent, à suivre ;
- ✓ Plantations : les arbres sont plantés, une session de taille sera organisée rapidement.

4. 2025D_77 – Déclaration d'Intention d'Aliéner DIA 35 rue Duguesclin parcelle B625

Considérant la mise en vente de la parcelle cadastrée B0625 d'une superficie totale de 971 m², comprenant l'immeuble situé 35 rue Duguesclin à Chizé,

Monsieur le Maire présente les plans et les informations obtenues auprès du Notaire et de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votant (9 voix pour), décide :

- ⇒ **NE SOUHAITE PAS exercer son droit de préemption pour cet immeuble.**

5. 2025D_78 – SMAEP 4B Rapport Prix Qualité Service RPQS Distribution eau 2024

Considérant le rapport sur le prix et la qualité de service de l'eau du SMAEP 4B 2024, pour la distribution, dont voici une synthèse des éléments :

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janvier 2023	1er janvier 2024	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	85,50 €	85,50 €	0,00% =
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	m ³ consommés	1,74 €	1,74 €	0,00% =
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m ³)	0,0719 €	0,0719 €	0,00% =
	Redevance pollution domestique	0,3300 €	0,3300 €	0,00% =
	TVA	5,5%	5,5%	0,00% =

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2023	1er janvier 2024	Variation
Collectivité	294,30 €	294,30 €	0,00% =
Redevance pour prélèvement en eau	8,63 €	8,63 €	0,00% =
Redevance pollution domestique	39,60 €	39,60 €	0,00% =
TVA	18,84 €	18,84 €	0,00% =
Total (TTC)	361,37 €	361,37 €	0,00% =

Prix théorique du m³ pour un abonné consommant 120 m³:

3,01 €

Sur l'année 2024, les résultats de la surveillance de la qualité de l'eau distribuée sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2024 Distribution		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	146	146	100 %
	Conformité physico-chimique	149	146	98 %

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votant (9 voix pour) :

⇒ **APPROUVE** le rapport du SMAEP 4B pour la distribution de l'eau 2024.

6. 2025D_79 – SMAEP 4B Rapport Prix Qualité Service RPQS Production eau 2024

Considérant le rapport sur le prix et la qualité de service de l'eau du SMAEP 4B 2024, pour la production, dont voici une synthèse des éléments :

Volume vendu en 2024 : 1 988 345 m³ corrigé en 1 963 802 m³. De ce fait le volume total vendu aux adhérents passe de 2 128 923 m³ à 2 104 380 m³

Ressources propres en 2024 : 2 135 975 m³ corrigé en 2 067 432 m³. De ce fait, le total des volumes produits est de 2 105 766 m³ au lieu de 2 174 309 m³.

Le rendement du réseau de production s'en retrouve changé et passe de 97,9 à 99,9 %. (Augmentation par rapport à l'année 2023 qui est certainement la conséquence de la réparation de la fuite entre la station de la Touche et la station de Chizé au niveau de Pouzou, fuite recherchée depuis longtemps).

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votant (9 voix pour) :

⇒ **APPROUVE** le rapport du SMAEP 4B pour la production de l'eau 2024.

7. Affouage

Les garants prépareront les lots, les dossiers et le tirage au sort. 6 personnes sont demandeuses.

Le tirage au sort est prévu le samedi 27/12 à 9h à la mairie d'Availles.

8. Questions diverses.

Aucune question supplémentaire n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 22h05

A Chizé, le 18 décembre 2025

Le Secrétaire,
Nathalie MEMETEAU

Le Maire,
Daniel BARRÉ

